#### Le Projet Personnalisé de Réussite **Educative** (PPRE)

Circulaire n°2006-138 du 25-8-2006

L'école inclusive

Réalisation: 12/05/2018

### **Explications**

Le PPRE organise l'accompagnement pédagogique différencié de l' élève tout au long du cycle afin de lui permettre de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser dans ses apprentissages. Il vise à renforcer la cohérence entre les actions entreprises pour aider l'élève afin d'en optimiser l'effet.

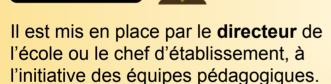
#### Elèves

Il concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement



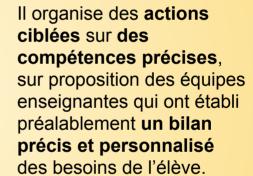
Le PPRE prend la forme d'un document qui permet de formaliser et de coordonner les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe par son ou ses enseignants, aux aides spécialisées ou complémentaires.

## Procédure



Au collège ou au lycée, le professeur principal coordonne la mise en œuvre du PPRE après concertation de l'équipe.

**Objectifs** 





Elaborées par l'équipe pédagogique

Discutées avec les représentants légaux

Présentées à l'élève

**Actions** conduites

Formalisées dans un document qui précise

- les objectifs,
- les ressources
- les types d'actions
- les échéances
  - les modalités d'évaluation

Mises en œuvre prioritairement par l'enseignant dans le cadre ordinaire de la classe.



Des enseignants spécialisés du Rased ou, le cas échéant, les professeurs en UPE2A, peuvent apporter leur concours à la mise en œuvre du PPRE.

# Le Projet Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

Circulaire n°2006-138 du 25-8-2006



Réalisation: 12/05/2018



## Objectifs d'un PPRE pour

Enrichir ses acquis en référence aux attendus du cycle

Retrouver confiance en lui-même et en l'équipe enseignante

Eviter le décrochage



L'élève

Surmonter les obstacles à la poursuite des apprentissages

Profiter d'une différenciation dans le cadre de la classe

Accompagner les élèves dans le cadre de la classe

Redonner à l'élève le sens des apprentissages Réaliser un diagnostic sur les points d'appui et l'origine des difficultés de l'élève



L'équipe pédagogique

Prévenir l'absentéisme et le décrochage des élèves

Impliquer et faire adhérer les élèves en associant les représentants légaux

Être associé dans le suivi de leur enfant

Comprendre les actions mises en place et leur articulation



Les représentants légaux

Participer à la mise en oeuvre du PPRE

Éviter le redoublement de leur enfant

Redonner leur confiance à l'équipe pédagogique ou éducative